



Société de Médecine des voyages

Association régie par la Loi de 1901
enregistrée en Préfecture de Paris sous le n° 86-0482
SIRET n°398 943 563 00039 - code APE 7219Z
www.medecine-voyages.fr

Président: Pr. Olivier BOUCHAUD
Secrétaires généraux: Dr Paul-Henri CONSIGNY,
Dr Christophe HOMMEL
Trésorières: Dr Fabienne LE GOFF,
Dr Nadine GODINEAU

FORMATION PROPOSÉE PAR LA SMV

Numéro d'enregistrement organisme de formation continue numéro : 11753671575

Module 4 :

Le Centre de vaccination internationale protocole de coopération médecins - infirmiers

Ce quatrième module proposé par la SMV s'intègre dans un programme général de développement professionnel du personnel infirmier des centres de vaccinations internationales (CVI) et de médecine des voyages. Il est ouvert au personnel médical des CVI dans le cadre de l'accompagnement à la mise en place des protocoles de coopération médecin-infirmier

Public cible

Ce module 4 s'adresse aux infirmières ayant au préalable suivi les trois premiers modules, il permet ainsi de terminer le cycle ouvrant vers un protocole de coopération médecin-infirmier. Il est également ouvert aux médecins des centres des vaccinations internationales.

Il est ouvert à 8 personnels infirmiers et 4 personnels médicaux des CVI
La SMV se réserve le droit de l'annuler si le nombre d'inscrits est inférieur à 8

Dates et horaires :(19h30 de présence)

Mercredi 4 novembre 2015 – 14h30-18h30, Jeudi 5 novembre 8h30-18h,
vendredi 6 novembre 8h30-16h30

Objectif : accompagner le personnel infirmier des CVI dans les évolutions de l'activité de médecine des voyages. Travailler le protocole de coopération médecins – infirmiers par la simulation.

Lieu

CHU ANGERS 4 rue Larrey – 49100 ANGERS
Au niveau du centre de simulation APHLUSS
Bâtiment Centre Robert Debré
5^e étage

Accès par le tramway : *ligne A direction Avrillé - arrêt "CHU Hôpital"*

